LA REVUE DES JG

N°5 - Septembre 2019

ENQUÊTE

LE SOCIALISME AMÉRICAIN

de l'après-guerre à Bernie SANDERS

ENTRETIEN

Sophie TAILLÉ-POLIAN

Sénatrice Génération·s du Val-de-Marne

ÉCOLOGIE

Vers la privatisation des forêts publiques françaises ?

ÉDUCATION

Lettre à Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation nationale

Qu'est-ce que cette revue ?

Cette revue est publiée par les Jeunes Génération·s. Elle est ouverte à tout·e militant·e qui souhaite y apporter une contribution, sur le sujet de son choix. Elle constitue ainsi un espace collaboratif de réflexion et de débat.

Vous pouvez également retrouver nos articles sur notre site. Pour toute réaction, remarque ou commentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la Revue par courriel !

jeunesgeneration-s.fr

larevue@jeunesgeneration-s.fr

Crédits

Direction de la publication

Alice Bosler

Grégoire Verrière

Coordination de la revue

Clara Vergès

Mathilde Lagadu

Mise en page

Antoine Pelletier

Benjamin Couble

Cette revue est éditée par le mouvement Génération·s, 53 rue Saint-Maur, Paris (75011). S'adresser à larevue@jeunesgeneration-s.fr

Crédit photo couverture : Wikimedia Commons

Édito

Tour de France des communes en transition
Les Jeunes Génération·s reprennent la route

Nous en sommes convaincu·e·s, l'échelon municipal est un des leviers incontournables pour faciliter le passage d'une société carbonée et profondément injuste, à un modèle de développement plus résilient au service du progrès social et d'une écologie de rupture.

Réhabiliter la municipalité, c'est en faire un espace politique et un puissant vecteur de transformations sociales. S'emparer des élections municipales, c'est se rendre compte à quel point enjeux sociaux, économiques, écologiques et démocratiques entretiennent un rapport très étroit, se pensent simultanément et peuvent être à l'origine de transformations inédites.

Aborder la période municipale, c'est également poser les premières pierres du rassemblement des forces de gauche et écologistes.

Après une campagne européenne placée sous le signe de la division et marquée par la percée de l'extrême droite, le camp du progrès auquel nous appartenons doit prendre ses responsabilités. Travaillons à l'émergence d'un nouveau projet émancipateur, rompant avec le productivisme et ré enchantant les valeurs républicaines et humanistes qui ont façonné notre histoire. C'est à cette condition que nous pourrons avancer avec nos partenaires et convaincre une majorité de Français·es.

Génération·s doit continuer à se définir comme l'une des poutres de la maison commune de celles et ceux qui aspirent à une société post croissance et à la 6e République, mais nous devons faire plus. Renouer avec ce qui a fait notre force il y a deux ans, c'est-à-dire la production et la mise au débat d'idées nouvelles, subversives et puissantes.

Profitons des élections municipales pour le faire. L'heure n'est pas aux remèdes correctifs. Comme le soulignait André Gorz, « il est temps de penser à l'envers : de définir les changements à réaliser en partant du but ultime à atteindre, et non les buts en partant des moyens disponibles, des replâtrages immédiatement réalisables ».

Pour ce faire, nous reprenons la route. Les Jeunes Génération·s, avec l'ensemble des comités du mouvement, partent cet été à la rencontre d'élu·e·s, de responsables associatifs et de collectifs qui agissent en faveur des communs, de la solidarité et de la réappropriation de l'espace public et politique par l'ensemble des citoyen·ne·s. C'est en nous inspirant de l'engagement d'acteurs différents que nous pourrons d'une part nous préparer aux responsabilités municipales mais également inventer ensemble un projet ambitieux.

Si vous souhaitez vous laisser embarquer par le projet, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos responsables de comités pour organiser dans votre territoire une étape du Tour de France des Communes en Transition.

Alice Bosler et Grégoire Verrière
Coordinateurrice·s des Jeunes Génération·s

Les Jardins de Cocagne Angevin, étape du tour de France des communes en transition, pour penser un autre modèle agricole et alimentaire.
Crédit photo : photothèque interne du mouvement

Sommaire

Édito
Tour de France des communes en transition, les Jeunes Génération·s reprennent la route
2

Élections municipales à Istanbul
La bataille pour la démocratie
6

Le socialisme aux États-Unis
De l'après-guerre à Bernie Sanders
8

Loi d'orientation des mobilités
Une loi d'intention sans réels moyens
12

Menace sur la forêt
Vers la privatisation des forêts publiques françaises
14

Entretien avec Sophie Taillé-Polian
Sénatrice Génération·s du Val-de-Marne
17

Zones de non-droit
L'école privée doit renouer avec l'idéal républicain
20

Le nouveau bac, ou en route vers l'injustice et la médiocrité
Lettre à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale
22

La sédentarité et l'inactivité physique
Fléaux du XXIe siècle
24

Un quartier d'Istanbul en mars 2019.
Crédit photo : Salomé Robles, tous droits réservés.

Vue de la campagne d'Ekrem Imamoglu en juin 2019.
Crédit photo : CeeGee, publiée sous licence Creative Commons

Élections municipales à Istanbul

La bataille pour la démocratie

Ces derniers mois, si l'on se rendait à Istanbul, la première image que nous avions de la ville turque était les visages du président Recep Tayyip Erdogan et de son poulain Binali Yildrim, placardés partout, sur des affiches, des panneaux, des bus, et même des immeubles tout entier. La raison ? Les élections municipales de mars 2019 aux enjeux capitaux pour le pays et le pouvoir en place.

À Istanbul, plus grande ville démographique et économique de Turquie, on assiste à une campagne électorale totalement dichotomique. Tout d'abord, il y a un énorme déséquilibre dans les moyens : Binali Yildrim, candidat de l'AKP (Parti de la Justice et de Développement) et donc candidat du régime Erdogan a en sa possession des moyens illimités. Face à lui, Ekrem Imamoglu, leader du CHP (Parti Républicain du Peuple), a très peu de place mais adopte alors une stratégie électorale radicalement opposée : l'ancien maire de quartier se veut proche du peuple, accessible et à l'écoute, en contraste avec son rival qui accorde très peu d'apparitions publiques.

Une opposition unie contre l'AKP d'Erdogan

Yildrim compte donc sur l'omniprésence de son parti et du soutien du président pour l'emporter, dans une ville qui est le bastion de l'AKP depuis 1994 et l'élection de Recep Tayyip Erdogan à la mairie. Face à lui, Imamoglu est le visage d'une candidature d'opposition rassemblée et unie. Le leader du CHP, le parti kémaliste de centre-gauche, est en effet rejoint par toutes les formations d'opposition à l'AKP et à Erdogan, et notamment, ce qui est à relever, par les Kurdes du HDP dont le chef de file Selahattin Demirtas est emprisonné depuis 2016. Ce soutien est essentiel pour Imamoglu, puisque les Kurdes représentent près de 3 millions d'habitant·e·s à Istanbul, sur les presque 15 millions que compte la ville.

Imamoglu porte donc une candidature qui souhaite s'adresser à toutes les minorités et en finir avec les discriminations des islamo-conservateurs au pouvoir. Pour cela, il peut s'appuyer sur son expérience actuelle de maire de quartier d'Istanbul. En effet, à Beylikdüzü, un des trente-neuf districts d'Istanbul, les habitant·e·s sont nombreux·ses à couvrir Imamoglu d'éloges pour son mandat. Le quartier compte désormais plus de services, plus de vie mais également plus de verdure et d'espaces verts, ce qui est dû à la volonté du maire de mener une politique alliant social et écologie. Il semble donc bien armé pour reproduire ce modèle à l'échelle de la ville toute entière, qui continue aujourd'hui son expansion et donc sa bétonisation.

"Qui contrôle Istanbul, contrôle la Turquie"

Le scrutin qui appelait plus de 10 millions de stambouliotes aux urnes a eu lieu le 31 mars. Dès le début du décompte, l'excitation monte dans certains quartiers de la ville : Imamoglu serait donné vainqueur face au protégé du président. Effectivement, le lendemain, le candidat social-démocrate l'emporte avec écart de 13 000 voix. Un chiffre si faible qu'il permet à l'AKP de contester le résultat devant le Haut Comité Électoral et d'en demander l'annulation. Ce sera chose faite : un nouveau scrutin doit être organisé.

Toutefois, cette décision va transformer

l'élection municipale à Istanbul en véritable bataille pour la démocratie. L'enjeu qui était déjà grand lors du premier scrutin est démultiplié. ERDOGAN peut-il accepter une défaite ? La démocratie vit-elle encore en Turquie ? L'élection devient tout un symbole, notamment car ERDOGAN lui-même a l'habitude de répéter que « *qui contrôle Istanbul, contrôle la Turquie* », ce qui explique sa volonté de garder à tout prix le pouvoir sur la ville qui a été son tremplin politique.

La répétition de ce scrutin a donc eu lieu le dimanche 23 juin. L'annulation du précédent scrutin par l'AKP a laissé planer des doutes de fraude pour ce nouvel appel aux urnes : si ERDOGAN est prêt à rejouer l'élection, il peut difficilement la perdre une seconde fois et certain·e·s citoyen·ne·s craignent un trucage. La société civile se mobilise alors de manière impressionnante pour éviter toute tentative de fraude. Beaucoup vont s'enregistrer comme observateurs et observatrices du scrutin, d'autres iront même jusqu'à dormir autour des bureaux de votes la veille du vote. De fait, de par cette importante mobilisation citoyenne, seront dénombrées beaucoup moins de fraudes que lors des précédents scrutins comme le référendum de 2017 ou l'élection présidentielle de 2018.

Les villes, bastions de résistance

Cette fois, la sanction contre le régime est sans appel : IMAMOGLU s'impose avec 54% des voix, soit un écart de près 800 000 votant·e·s. Si l'AKP était, lors du premier scrutin, surtout pénalisée pour les problèmes économiques du pays et de la ville d'Istanbul notamment, c'est ici une vraie mobilisation pour la démocratie qui a eu lieu.

Dans tous les quartiers d'Istanbul, on assiste à de véritables scènes de liesse. On entend même parfois résonner les paroles de *Bella Ciao* qu'entonnent des habitant·e·s le poing levé. Pour donner son discours de victoire, Ekrem IMAMOGLU doit se frayer un chemin dans une foule extrêmement dense. Le néo-maire parle alors de victoire de la démocratie et d'égalité entre toutes les minorités. En voulant écraser l'opposition, il semble que l'AKP lui a trouvé un nouveau leader, que certain·e·s appellent déjà « le futur président ».

S'il est beaucoup trop tôt pour tirer les conséquences à terme de cette défaite du parti d'ERDOGAN, il s'agit tout de même d'un recul important d'un pouvoir qui semblait intouchable et invincible. Cette importante mobilisation qui se voudrait annonciatrice du début de la fin de l'ère ERDOGAN en Turquie reste toutefois pour l'instant concentrée dans les villes. En effet, après avoir perdu, en mars, le contrôle d'autres villes turques comme la capitale Ankara, les islamo-conservateurs perdent aujourd'hui Istanbul. Cette dynamique ne semble pas être uniquement applicable au modèle turc.

Aujourd'hui, un peu partout, c'est dans les métropoles que l'on résiste aux populistes. Par exemple, en Bavière, c'est Munich qui sert de rempart à l'AfD. Plus récemment, nous avons également vu la ville de Prague se soulever pour demander la démission du Premier Ministre Andrej BABIS. Reste à voir si, dans le cas de la Turquie et d'autres, cela mènera à un véritable consensus pour un renouveau démocratique et politique, ou si nous risquons de voir la polarisation entre villes et zones rurales s'amplifier encore plus.

Salomé ROBLES

LE KÉMALISME

Le kémalisme, également connu sous le nom d'atatürkisme, du nom de son fondateur Mustafa KEMAL ATATÜRK, est l'idéologie fondatrice de la République de Turquie. Le kémalisme consista dans les années 1930 à un ensemble de réformes politiques, sociales, culturelles et religieuses visant à séparer le nouvel État turc de son prédécesseur ottoman, afin d'occidentaliser le mode de vie, incluant l'établissement de la démocratie, de la laïcité, de l'éducation libre et gratuite ainsi que du développement des sciences.

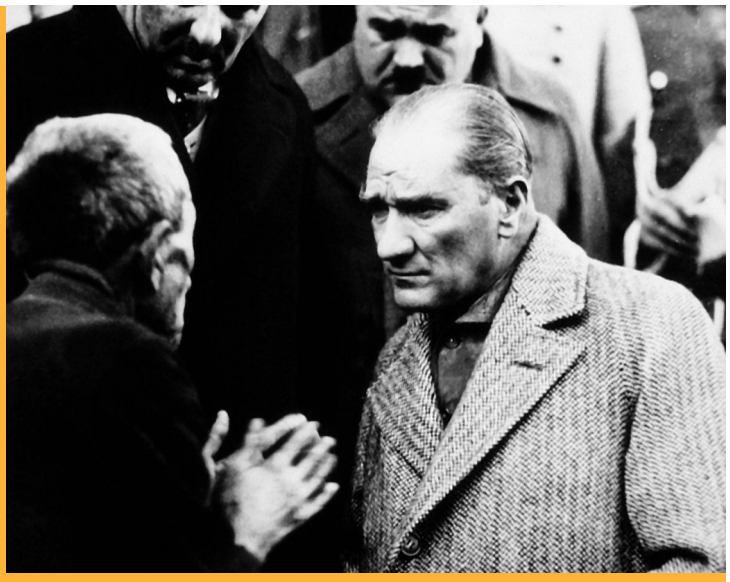

Mustafa Kemal Ataturk en 1930
Crédit photo : Wikimedia Commons

Le socialisme aux États-Unis

De l'après-guerre à Bernie Sanders

« Je suis socialiste et tout le monde le sait ».

Cette phrase anodine de Bernie Sanders révèle le changement politique majeur qu'ont connu les États-Unis depuis l'élection de Donald Trump. Loin de la vision que nous avons en Europe des États-Unis, Bernie Sanders, un socialiste revendiqué, est aujourd'hui un des favori des primaires démocrates.

En France, on a en effet tendance à voir les États-Unis comme le pays qui, ces 40 dernières années, a imposé son modèle économique, un capitalisme mondialisé et dérégulé, à coup de traités de libre-échange. Cette vision, sans être inexacte, doit être nuancée, car si le capitalisme moderne est né aux États-Unis, l'opposition à ce modèle n'en a jamais été absente.

Le modèle social d'après-guerre

Les ouvriers américains s'organisent dès le début du XXe siècle et le syndicalisme américain a ainsi pu maintenir jusque dans les années 80 un rapport de force avec le patronat. Les syndicats américains ont aussi fortement influencé la politique de leurs pays, notamment le Parti Démocrate. Si la France a eu le Front populaire, les États-Unis ont eu le New Deal de Franklin Roosevelt. Influencé par les syndicats, ce dernier a porté ce vaste plan de relance par l'investissement et la consommation, qui reste aujourd'hui un modèle du genre et une grande victoire de la gauche américaine.

Le modèle américain d'après-guerre jusqu'à Ronald Reagan (président de 1980 à 1988) s'appuie sur une imposition forte des grandes fortunes (jusqu'à 90%), ainsi qu'une régulation coercitive des secteurs économiques et industriels majeurs pour briser les monopoles. À cela s'ajoute une séparation stricte des mondes politiques et financiers. À cette période, sans remettre en cause globalement le capitalisme, la classe politique américaine estime cependant qu'il faut des limites au libre-échange et à la libre-entreprise. Ce n'est qu'à la suite d'une longue guerre culturelle qui a balayé l'idée de limites au capitalisme que cette vision s'est effacée, au profit du libéralisme à outrance que nous connaissons aujourd'hui.

Dans les années 50, c'est tout d'abord la *red scare* (la peur rouge) et le maccarthysme qui discréditent les idées progressistes. Les États-Unis traquent alors les communistes et tous ceux qui sont soupçonnés de l'être, en les privant d'emploi, d'étude, de logement, *via* des listes noires, allant même parfois jusqu'à l'enfermement, comme dans le cas le scénariste Dalton Trumbo. Dans le contexte de la Guerre Froide, toute idée un peu trop à gauche est considérée comme antipatriotique, et devient une trahison

La révolution conservatrice et ultra libérale

La rupture avec le modèle relativement social préexistant a véritablement pris forme durant les deux mandats de Ronald Reagan, et sous l'influence d'hommes comme Dick Cheney, qui a travaillé dans les administrations Nixon, Reagan, Bush Senior, et est devenu vice-président de Bush Junior. Dick Cheney a

notamment permis la dérégulation de nombreux secteurs stratégiques, en particulier le secteur de l'énergie.

Malgré ce virage libéral, c'est en 1982 que le parti Democratic Socialists of America (DSA) prend forme, et en 1981 que Bernie SANDERS est élu maire indépendant de Burlington (plus grande ville du Vermont) pour la première fois. Des années 1980 à nos jours, ces socialistes américains mènent une autre guerre culturelle, qui a permis un renouveau de la gauche américaine, visible aujourd'hui durant les primaires démocrates.

La période Reagan a en effet poussé le Parti Démocrate vers son virage libéral. L'aile gauche du parti dont faisait encore partie certains socialistes, est progressivement marginalisée, et une ligne plus centriste devient majoritaire, incarnée par Bill CLINTON dans les années 90. Ce dernier succède à Bush Senior en 1992, après avoir axé sa campagne sur des promesses de réductions d'impôts et de limitation du déficit. Il applique alors les baisses d'impôts promises, et fait de la compétitivité des entreprises américaine une priorité. Son administration dérégule plusieurs secteurs comme les télécommunications, mais surtout promulgue en 1997 la loi Gramm-Leach-Bliley.

Cette loi, abrégée GBLA, permet aux banques de se soustraire au contrôle fédéral qui existait avant, et surtout de participer à la titrisation des hypothèques, un mécanisme qui permet aux banques d'acheter les hypothèques des emprunts des particuliers. L'administration Clinton met également fin à la distinction entre banque de dépôt et d'investissement, permettant plus de spéculation de la part des banques.

Face à la vague conservatrice et capitaliste qu'a connu le Parti Républicain, le Parti Démocrate a donc fait sienne l'économie de marché, et a commencé à se présenter comme un parti libéral, autant pour l'économie que pour les mœurs, ce dernier point devenant presque la seule distinction avec le Parti Républicain. Le Parti Démocrate s'est donc converti au social-libéralisme, tournant le dos à l'héritage de Roosevelt, et permettant de consolider le modèle capitaliste aux États-Unis.

Un système en bout de course

Comme partout où des politiques ultra-libérales ont été mises en place, ce système commence depuis 10 ans à s'effondrer sous le poids de ses contradictions, et à l'occasion de ce déclin, les idées socialistes sont revenues sur le devant de la scène aux États-Unis. En 2007-2008 éclate la crise des subprimes, qui trouve son origine dans la spéculation bancaire sur les hypothèques des logements américains, conséquence directe des politiques de dérégulation du secteur bancaire lancées sous l'administration Clinton. Cette crise laisse des images fortes, en particulier une vague d'expulsions suite à la spéculation sur les prêts immobiliers. Des gens de classes moyennes, propriétaires de leurs logements mais endettés, se sont alors vus chassés de chez eux par le jeu de spéculations boursières. Cette crise, causée par les républicains comme par les démocrates, est un coup de tonnerre dans le paysage politique américain. Un an plus tard, Barack OBAMA, traité de socialiste par les médias conservateurs durant toute la campagne, est élu pour son premier mandat, tandis que les conséquences de la crise continuent d'affecter l'économie mondiale.

Un vaste mouvement voit progressivement le jour : d'abord dans les usines menacées de fermeture, à Chicago notamment, mais également sur les campus ou devant les principales banques américaines. Ce mouvement citoyen est rejoint en 2011 par Occupy Wall Street. Tous ces mouvements partagent une même revendication : que la finance américaine et mondiale soit à nouveau mise au pas et au service de l'intérêt général. Barack OBAMA approuve ces mouvements, les encourage, sans pour autant répondre à leurs attentes.

Lors de la primaire démocrate de 2015, Bernie SANDERS se présente face à Hillary CLINTON, et est alors la cible d'attaques de l'establishment démocrate. Un nombre record d'électeur·rice·s participe à ces primaires, qui voient finalement Hillary CLINTON l'emporter, malgré un score important et des victoires symboliques pour Bernie SANDERS. Malgré quelques points programmatiques concédés à Bernie SANDERS pour obtenir son soutien, le Parti Démocrate maintient sa ligne centriste, et perd l'élection de 2016, dans un contexte de défiance des électeur·rice·s américain·e·s vis-à-vis de la classe politique, aussi bien républicaine que démocrate.

Un tournant socialiste et écologiste possible

L'élection de Trump provoque un électrochoc, et un intérêt renouvelé pour les idées socialistes, en particulier chez les jeunes. Le DSA atteint ainsi 60 000 adhérent·e·s suite à ce scrutin, un chiffre qui reste malgré tout à relativiser face aux dizaines de millions d'adhérent·e·s des partis Républicain et Démocrate. Cependant, pour la première fois dans l'histoire du parti, deux candidates du DSA sont élues à la Chambre des Représentants lors des élections de mi-mandat en 2018 :

Alexandria Ocasio-Cortez et Rachida Tlaib, provoquant encore un regain d'intérêt pour les idées socialistes. Ces jeunes élues sont devenues, aux côtés de Bernie Sanders (sénateur du Vermont depuis 2006), incontournables dans le paysage politique américain. Leurs idées séduisent de plus en plus, chez les jeunes, mais aussi au sein de la classe ouvrière qui a fait défaut à Hillary Clinton en 2016.

Face à un modèle ultra-libéral qui ne tient pas compte de l'enjeu écologique, Alexandria Ocasio-Cortez et le DSA portent notamment un Green New Deal, une transition écologique et sociale qui promet un changement complet de modèle économique. Ce projet comprend notamment des investissements conséquents et la recherche de financements par l'impôt, soit une rupture complète avec le modèle américain actuel, et une filiation assumée avec le New Deal de Roosevelt. Le Green New Deal s'inscrit en effet dans un projet plus large du DSA, projet comprenant une imposition à 70% pour les très hauts revenus (plus de 10 millions de dollars), permettant à l'État de financer le plan d'investissement, ainsi que d'autres réformes sociales. Ces idées de réformes sont nombreuses, la plus importante étant la création d'une assurance gouvernementale au bénéfice de chaque Américain·e pour les frais de santé, soit une forme de sécurité sociale - néanmoins un peu atténuée par rapport à notre modèle français.

Bien qu'indépendant, Bernie Sanders converge sur de nombreux points avec le DSA, qui le soutient officiellement pour les primaires démocrates de 2019 (en vue des élections de 2020). Bernie Sanders a notamment promis l'effacement de la dette étudiante américaine, dette qui « enferme toute une génération » « pour avoir commis le crime de vouloir aller à l'université », et qui représente le risque d'une nouvelle crise financière. La gratuité de l'université publique et le meilleur financement des écoles font également parti des combats communs de Bernie Sanders et d'Alexandria Ocasio-Cortez.

Et maintenant ?

En Europe, on pense souvent que les États-Unis ont un coup d'avance sur nous, dans tous les domaines. Ils ont certainement un coup d'avance en matière de capitalisme et d'ultra-libéralisme, qui ont atteint un stade dangereux, destructeur pour l'environnement et générateur d'instabilité économique. Face aux crises, économique et écologique, une partie des Américain·e·s s'oriente donc vers un projet radical et rejette l'ultra-libéralisme. Bien que cette dynamique n'en soit encore qu'à ses débuts, l'urgence écologique et sociale accélère ce mouvement qui gagne des soutiens tous les mois. Les primaires et l'élection présidentielle de 2020 seront un moment décisif pour le socialisme aux États-Unis.

L'Europe saura-t-elle suivre les États-Unis dans cette voie ? La réponse est encore incertaine, d'autant plus que les gouvernements européens comme celui d'Emmanuel Macron se livrent à une attaque en règle contre notre modèle social, dérégulent l'économie et les services publics et ignorent l'urgence écologique. Face à cela, la gauche est apparue affaiblie et divisée lors des dernières élections européennes. Ainsi, s'il faut se réjouir de la renaissance du socialisme outre-atlantique, il faut garder en mémoire qu'en Europe les enjeux ne sont pas moins grands, et qu'il est à nous de construire en commun avec toutes les forces de gauche une réponse politique aussi intéressante que celle du DSA et de Sanders.

Corentin Poupon

Alexandria Ocasio-Cortez à New York en 2019 Crédit photo : Dimitri Rodriguez, publiée sous licence Creative Commons

TER Occitanie à Porté-Puymorens (66).
Crédit photo : Aleix Cortés, publiée sous licence Creative Commons.

Un bus RATP à Paris en mai 2010.
Crédit photo : Alexandre, domaine public.

Loi d'orientation des mobilités

Une loi d'intention sans réels moyens

La loi d'orientation des mobilités, dite « LOM », a été votée à l'Assemblée Nationale le 18 juin 2019 avec 372 voix pour, 40 voix contre (essentiellement de parlementaires communistes et insoumis·es), et 144 abstentions (du Parti Socialiste et des Républicains). Cette loi, présentée pour la première fois en conseil des ministres le 26 novembre 2018 par la ministre des transports Elisabeth Borne avait comme objectifs affichés la transition écologique et la promotion des transports « du quotidien », en opposition aux infrastructures lourdes, coûteuses et polluantes. Cette loi, qui a fait couler beaucoup d'encre au cours de son élaboration et de son examen, se voulait révolutionnaire en matière de transport, comme a pu l'être la loi LOTI1 en son temps. Après près d'un an de débat parlementaire, elle fait l'effet d'un pétard mouillé.

Les débats interminables autour de cette loi sont intervenus en pleine de crise des gilets jaunes, à un moment où le sentiment d'une France à deux vitesses, entre des métropoles surconnectées et une France périphérique, était plus que jamais exacerbé. Cette période a fait ressortir un fort besoin de justice sociale et d'écologie au service du plus grand nombre et pas au service d'une élite. Niant l'urgence sociale et écologique, le gouvernement sombre avec la LOM dans une écologie des petits pas, où les changements seront assumés par les collectivités, les citoyens et les citoyennes et pas par les pollueurs eux-mêmes. De peur de s'attaquer au monde économique, le gouvernement sombre dans une triste hypocrisie où les discours endorment les actes.

Révolution dans un verre d'eau

Revenons d'abord brièvement sur ce que contient cette loi. Supposée donner un cadre en termes de mobilité, la LOM brasse des sujets assez larges : promotion des modes actifs comme la marche ou le vélo, régulation des transports en free-floating en mettant à contribution les entreprises qui souhaitent s'implanter dans une ville, équité territoriale avec la fin des zones blanches de mobilité (les zones qui ne sont pas couvertes par une autorité organisatrice en capacité d'organiser des transports sur son territoire), changement des comportements, etc., pour un investissement total de 13,4 milliards d'euros.

Ce tableau semble séduisant au premier abord... alors qu'est ce qui cloche ? On constate tout d'abord de grands absents dans cette loi, ceux qui constituent la base du maillage et de l'organisation des déplacements : les transports en commun. Aussi absents du discours qu'ils le sont des actes, rien ne semble être fait pour pousser les villes et agglomérations à les développer. Tous les financements envisagés ont disparu de la version finale de la loi, alors même que l'Agence de Financement des Infrastructures des Transports de France n'a pas un budget pérennisé. La seule mention du rail et du transport collectif concerne l'ouverture à la concurrence de la RATP, qui gère tous les transports d'Ile de France, avec le risque que l'on connaît : perte de qualité de service pour les francilien•ne•s. Dans une période où la pollution de l'air tue 67 000 personnes par an, où les transports « du quotidien » reposent sur un vaste réseau ferré qui vieillit dangereusement, le gouvernement se contente de mesurettes.

Faire changer les comportements… sans faire payer les entreprises

Point emblématique de cette loi d'orientation des mobilités, le forfait mobilité devait permettre aux salarié·e•s d'être remboursé·e·sde leurs frais de trajets entre leur domicile et leur travail, s'ils et elles s'y rendent en vélo ou en covoiturage, comme c'est actuellement le cas pour les transports en commun (à hauteur de 50% minimum). Ce forfait devait initialement être assumé par les employeurs, et permettre la connexion entre les différents modes de transport, tant que ceux-ci sont propres. L'objectif de ce remboursement est évidemment d'inciter au report modal, c'est-à-dire d'inciter les salarié·e·s à se rendre au travail autrement que seul·e·s dans leur véhicule.

Or, sous la pression du monde économique, le gouvernement a choisi de reculer sur cette mesure en supprimant la clause la rendant obligatoire. Ainsi, sur la base du volontariat, les entreprises pourront dédommager leurs salarié·e·s avec un plafond de 400 euros par an minimum… Bien en deçà de ce que dépense couramment un·e salarié·e vivant loin de son lieu de travail.

Le caractère volontaire de cette mesure risque d'aboutir sur peu de changement, les entreprises avec des habitudes « vertueuses » poursuivront dans cette politique, les entreprises peu concernées ne seront en rien inquiétées ni incitées à faire autrement. Mais le problème est plus large : il est moral. La charge du changement de comportement va essentiellement peser sur les citoyen·ne·s, et les collectivités locales. Ce sont elles qui devront financer des politiques d'incitation, alors même que les principales génératrices de ces déplacements polluants, à savoir les entreprises, n'auront aucune obligation à mettre la main à la poche.

Résorber les zones blanches de mobilité… sans moyens concrets

Aujourd'hui, 30% du territoire français n'est pas couvert par une autorité organisatrice de la mobilité, c'est-à-dire que 30% du territoire ne dispose pas d'outil pour organiser des modes de transports. La LOM entend engager un grand tournant administratif, en obligeant les collectivités à prendre (ou non) la compétence d'ici 2020, sinon ce sera la région qui occupera de fait cette compétence.

S'il semble salutaire de résorber ces zones blanches, la loi ne prévoit pas un budget encourageant les collectivités à se saisir de ces compétences. À quoi bon avoir l'autorité sans moyens ? D'autant plus dans les territoires ruraux où le faible nombre d'entreprises ne permet pas de prélever une fiscalité suffisante. Les régions elles-mêmes s'inquiètent de cette mesure, déplorant l'absence de moyens fléchés pour leur permettre de réaliser cette nouvelle mission. Si le vide institutionnel sera résorbé, on ne peut pas en dire autant du vide d'infrastructures.

Alice Bosler

Un stationnement pour vélos à Grenoble (38)
Crédit photo : RdA Suisse, publiée sous licence Creative Commons

Menace sur la forêt

Vers la privatisation de la forêt publique française ?

La forêt, en plus de nous fasciner par ses légendes et ses bienfaits, est aussi notre bien le plus précieux, puisqu'elle capte le CO_2, produit de l'oxygène et abrite une incroyable biodiversité. Tout un monde y cohabite afin d'apporter l'essentiel au maintien de la vie. C'est un milieu vivant dont l'intégrité, la stabilité et la prospérité dépendent de la diversité des espèces. L'équilibre est apporté par les animaux, les végétaux, les champignons et les bactéries. Pourtant, cet espace vivant, qui capte 80 millions de tonnes de CO_2 par an, est menacé par une politique néolibérale et une course aux profits, alors que le dernier rapport du GIEC est plus que préoccupant.

Les bienfaits de la forêt

Le nombre d'espèces au sein d'une forêt est très difficile à définir car il dépend de son type, des niches écologiques qu'elle propose et de sa superficie. Mais, pour donner quelques chiffres, une forêt de petite surface (jusqu'à 300 hectares) accueille plus de 5 000 espèces différentes ; pour une grande forêt (de plusieurs milliers d'hectares), ce chiffre peut doubler. La faune représente plus des deux tiers des espèces, dont plus de 90% sont des insectes. Les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les amphibiens, pris dans leur ensemble, ne représentent, au maximum, que 3 % de la biodiversité forestière ! Les plantes représentent environs 10 à 20% des espèces. Le reste des autres règnes et formes de vie représentent de 15 à 33% des espèces. Alors que la sixième extinction de masse est en cours, cette biodiversité est un bien précieux qu'il nous faut protéger.

Par ailleurs, en plus d'être notre source principale d'oxygène et notre capteur à carbone par la captation et l'utilisation du CO_2, la forêt aurait des bienfaits sur notre santé. En effet, selon de récentes études, la forêt influe sur la baisse du stress, la pression artérielle ou encore le système immunitaire. Le *Forestry and Forest Products Research Institute* japonais a ainsi publié une étude qui démontre que le fait de marcher dans les bois fait baisser le taux de cortisol, cette hormone étant considérée comme la principale hormone de stress. Des moments en forêt ou même la vue sur un jardin permettent de guérir certains maux. C'est le constat qu'à fait Roger Ulrich en étudiant des patients dont certains avaient vue sur un mur en béton et d'autres, vue sur la nature. Ces derniers ont passé un séjour plus court à l'hôpital, ont pris moins d'analgésiques et étaient de meilleure humeur.

La forêt a également un effet dépolluant. Georges Plaisance, ingénieur forestier à la Faculté des Sciences de Dijon, auteur de nombreux ouvrages sur la forêt (sylviculture, climatologie, protection des paysages, faune et flore, etc.), a démontré dans les années 70 en analysant l'air dans différents types d'environnement que l'air forestier contient moins de microbes que l'air urbain : 50 microbes par m^3 d'air en forêt littorale, contre 1000 dans le parc Montsouris de Paris.

La gestion des forêts françaises

En France, les forêts représentent 30% du territoire national, soit une surface de 16,4 millions d'hectares. 25% de la forêt est gérée par l'Office National des Forêts (ONF), et le reste est détenu par 3,5 millions de propriétaires privé·e·s.

L'ONF est un établissement public créé en 1964. Il assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités territoriales. Les 9 500 professionnels employés par l'ONF œuvrent à l'entretien, au développement et au renouvellement des forêts et des espaces

naturels. L'organisme travaille à la prévention des risques naturels, à la protection du littoral, à la défense des forêts contre les incendies et à la restauration des terrains en montagne. D'autres actions sont proposées par l'ONF afin de valoriser ces espaces à destination des collectivités, des entreprises et des particuliers.

Dans notre société de production et de consommation intense, où tout est pensé sous le prisme du profit, nos forêts connaissent de dures épreuves. D'abord par l'exploitation : plus de 42,3 millions de mètres cubes de bois sont prélevés par an sur différents sites de production. Cette exploitation forestière modifie les niches biologiques : la suppression des vieux arbres entraîne une diminution des nids et zones de repos pour une partie de la faune, et les coupes d'éclaircie diminuent la diversité florale. Ensuite, nos activités de loisirs, telles que la chasse ou les promenades, ont un impact réel et mesurable au sein de nos forêts. Les installations synthétiques les défigurent, le bruit stresse la flore, qui, par répercussion, modifie tout l'écosystème. Mais la forêt publique française est aujourd'hui menacée par le gouvernement libéral d'Emmanuel Macron.

En route vers la privatisation ?

L'intersyndicale de l'ONF dénonce l'augmentation des prélèvements annuels de bois, passant de 20 millions de mètres cube à 80 millions de mètres cube à l'horizon 2020 et la diminution de 22% des effectifs depuis 15 ans. Elle déplore le développement des activités commerciales au détriment des missions traditionnelles réalisées par l'ONF, entraînant l'arrêt du recrutement au statut de fonctionnaire pour remplacer les travailleurs partant à la retraite.

Aujourd'hui, les fonctionnaires représentent une part de 60% contre 40% de salariés (principalement des ouvriers forestiers). Le statut de la forêt peut vite changer si la balance vient à s'inverser. Déjà, depuis le début des années 2000, alors que la forêt publique a du mal à se remettre de la tempête de 1999, la direction de l'ONF suit la voie du néolibéralisme. Son objectif est de rendre la forêt rentable par une augmentation des coupes et une diminution des missions qui ne rapportent pas, comme la préservation de l'environnement et de la biodiversité, l'accueil du public ou la surveillance. Il faut dire que depuis sa création, le financement de l'ONF ne dépend que de la vente de bois. En conséquence, le volume de bois récolté a augmenté de 25% en quarante ans alors que les recettes provenant de ces ventes ont baissées de 35%. Entre 2002 et 2016, un quart des effectifs a été supprimé.

L'ONF prend-elle la même direction que France Telecom ou EDF ? Cela en a tout l'air. L'ONF envisage sérieusement de diminuer ses coûts et cela passe par la diminution de la part de fonctionnaires et des effectifs. Quoi qu'il en soit, les forestiers, citoyens, syndicats et élus se mobilisent pour protéger ce patrimoine vivant. Même si peu de couverture médiatique leur a été accordée, ils luttent pour que la forêt ne devienne pas uniquement une usine à bois. Une grande marche à travers la France a eu lieu du 17 septembre 2018 au 25 octobre 2018. Les marcheurs ont quitté Mulhouse, Valence, Perpignan ou Strasbourg pour rejoindre la forêt de Tronçais dans l'Allier à pied. Des manifestations ont eu lieu et continuent d'avoir lieu pour protéger le lieu de nos plus grands rêves d'enfant. L'objectif : informer le grand public et les médias, fédérer et faire converger les défenseurs de la forêt et des services qu'elle rend dans l'intérêt général, présenter des alternatives à sa gestion industrielle que les gouvernements successifs et les lobbies financiers entendent imposer.

Damien Robinet

Pour aller plus loin

« Les forêts françaises : une biodiversité à la fois riche et menacée », par D. Vallauri et E. Neyroumande, *Les Annales des Mines, Responsabilité et environnement* (n° 53) janvier 2009, p. 75

« View Through a Window May Influence Recovery from Surgery », Roger Ulrich (1984), *Science* (New York, N.Y.). 224. 420-1

Les missions de l'ONF, http://www.onf.fr/onf/sommaire/onf_en_bref/ONF_essentiel/index.html (site consulté le 19/01/2019)

Forêt domaniale de Retz, près de Villers-Cotterets (02)
Crédit photo : Philippe Rouzet, publiée sous licence Creative Commons.

Une agence de l'ONF à Barcelonnette (04), dans une « villa mexicaine »
Crédit photo : Eric Allix Rogers, publiée sous licence Creative Commons

Entretien avec Sophie Taillé-Polian

Sénatrice Génération·s du Val-de-Marne (94)

Sophie Taillé-Polian est sénatrice du Val-de-Marne depuis septembre 2017, et membre de Génération·s depuis octobre 2018. Interview réalisée par Mathilde Nutarelli.

M.N. : Tu es sénatrice depuis 2017 et tu as de l'expérience dans la politique locale : conseillère municipale, adjointe au Maire chargée du développement durable et de l'environnement, conseillère régionale ... Dirais-tu que l'échelon local est meilleur que l'échelon national pour mener des politiques publiques efficaces ?

S.T.-P. : Je dirais plutôt que les deux sont complémentaires. Il est plus simple, lorsque l'on est élu•e, de se sentir utile quand on est directement en responsabilité et que l'on a la possibilité de mettre en place des mesures concrètes. En tant que parlementaire, l'action se trouve plutôt dans la parole, surtout lorsque l'on est dans l'opposition.

Je reste cependant convaincue que l'intervention de l'État est nécessaire et efficace. Par exemple, dans la gestion des déchets, il aurait été souhaitable que l'État mette en place un cadrage et une harmonisation de la collecte entre les territoires. Cela aurait permis d'éviter un certain nombre de dérives que l'on constate aujourd'hui concernant le traitement des déchets et aurait facilité la compréhension des consignes de tri.

Je crois à un État stratège, fort, qui a les moyens d'intervenir, même si la démocratie ne peut se faire sans une participation directe des usagers dans la conception du service public et que, par ailleurs, cela est plus simple à mettre en place dans un territoire à taille humaine.

Quel regard portes-tu sur les initiatives d'appel à l'union de la gauche qui ont surgi au lendemain des européennes, comme « Pour un Big Bang » ?

Je porte un regard bienveillant sur ces initiatives. Pour moi, l'unité ne peut se concevoir sans un dialogue qui est nécessaire aujourd'hui. Ce dialogue doit se baser sur la clarté, sur une recherche de convergences et donc un dépassement des divergences. Il ne peut pas se faire si celles-ci ne sont pas claires.

Aujourd'hui, il est nécessaire de bâtir l'union de la gauche sans exclure personne et en portant une certaine clarté sur ce que l'on souhaite pour les années à venir. À mon sens, il n'y aura pas d'unité de la gauche sans dépassement des cadres politiques existants et sans une plus grande participation des citoyen·ne·s, *via* les ONG, mais pas que. Je crois que l'on est au début d'un mouvement et qu'il faut lui laisser le temps de se développer : il faut qu'il frémisse avant de bouillir.

Je crois par ailleurs que si l'on veut que cette union fonctionne, il faut dépasser le cadre dans lequel les politiques ont été menées par le passé. Il faut trouver un nouveau paradigme social et environnemental entre le productivisme à tout prix et une forme de décroissance qui ne donne pas envie. Je pense qu'il y a un nouveau modèle de société à construire qui suscite l'enthousiasme des gens et leur donne envie de retourner aux urnes, car nous sommes dans un modèle qui ne

motive plus.

Pour résumer, si les discussions se résument à un bilan et à un dépoussiérage des thèmes et des idées récurrents, l'union ne fonctionnera pas. Bien sûr, la justice sociale et fiscale, la recherche d'égalité doivent être au coeur du projet de la gauche écologiste. Mais il est indispensable de se rassembler pour réfléchir à de nouveaux projets, joyeux, qui redonnent de l'enthousiasme aux citoyen·ne·s, en réinventant, par exemple la place de la culture et du vivre ensemble dans la société.

Au lendemain des européennes, le paysage politique est inédit : LREM est parvenue à rendre le clivage gauche-droite obsolète et propose à la place un clivage progressistes nationalistes dangereux. Les Républicains sont en pleine crise identitaire, le PS enregistre des scores très faibles, la France Insoumise est dans la tourmente. Comment la gauche française pourra-t-elle fédérer à nouveau ?

La gauche française a toujours été diverse. La condition de victoire, c'est l'unité. Lorsque l'on regarde dans l'Histoire, la gauche ne s'unit que sous la pression de la population. Cette pression se manifeste aujourd'hui, il faut donc que la gauche l'entende, mais elle ne doit pas mobiliser que la population de gauche, ou qui se dit de gauche. Elle doit aussi mobiliser toute la population qui s'abstient et qui ne croit plus à la politique.

Cela permettra d'éviter les anathèmes : la gauche au pouvoir de ces vingt dernières années a échoué à changer la société. Le nouveau modèle sur lequel nous devons travailler permettra de surmonter des visions opposées et il est urgent de le mettre sur la table. Lorsque l'on parle d'union de la gauche, placer l'écologie au coeur peut sembler être la solution miracle, mais il faut que cette écologie porte un projet à « énergie positive » pour le quotidien des gens.

Selon toi, quel rôle Génération·s peut et doit jouer dans ce paysage politique ?

Génération·s a un rôle à jouer, avec humilité et détermination. En effet, à l'origine, le mouvement ne s'est jamais considéré comme une fin en soi mais plutôt comme l'étape d'une construction plus large. Le mouvement doit apporter ses idées nouvelles qui permettent de penser les transitions à venir de manière radicale et novatrice.

Le projet de loi porté par Brune Poirson relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, qui a l'ambition d'organiser en France une économie basée sur le recyclage, la récupération et la réparation, arrive à la rentrée au Sénat. Quel regard portes-tu sur ce projet de loi ?

Je constate les efforts fournis, mais ce texte n'est pas au niveau de la rupture qu'exigerait la situation. Ce texte ne propose pas de changement radical de paradigme, il ne met en place que des incitations. Or, si l'on désire changer notre rapport aux déchets, c'est notre rapport à la possession qu'il faut interroger et non pas uniquement la manière dont les déchets sont traités. Il faut aussi constater que le bilan des politiques menées jusqu'à présent est insuffisant : la France est un des pays d'Europe où la pratique du tri est la moins bonne : en 2016, notre taux de recyclage des plastiques était de 26,2% alors que la moyenne européenne s'élevait à 40,8% ! C'est pour cela que ces propositions sont insuffisantes au regard des enjeux actuels, il faudrait quelque chose de beaucoup plus ambitieux.

Dirais-tu que tu as eu à subir du sexisme ordinaire dans ton parcours politique ? Constates-tu un déclin ou une augmentation de ces phénomènes ? Selon toi, comment lutter efficacement contre ce sexisme systémique ?

Évidemment. J'ai été traitée comme une femme, puisque le traitement est différent ! Mais le constat que je dresse n'est pas complètement négatif et doit inciter à poursuivre le combat : je fais partie d'une génération qui a bénéficié des politiques de parité mises en place. Il y a eu un avant et un après : aujourd'hui, il y a plus de femmes au Sénat, à l'Assemblée Nationale, au Parlement européen... On est sur une tendance à la hausse !

Mais il ne faut pas négliger que le sexisme est encore bien vivant et la politique n'est pas différente de l'ensemble de la société. Le regard que l'on porte sur les femmes est différent, et comme les rapports de pouvoir sont exacerbés en politique, il y a un degré supplémentaire de hiérarchisation entre les femmes et les hommes.

Les hommes sont plus attentifs à ne pas commettre de faute, à ne pas dire ce qu'il ne faut pas, mais dans leur conception des choses, cela n'a pas beaucoup évolué. Ils sont plus prudents, mais dans leur comportement, on ne note pas vraiment de différence. La parole des femmes est toujours moins valorisée que celle des hommes... Ce qui a évolué en revanche, c'est la prise de conscience des jeunes femmes, ce qui est positif.

Je regrette cependant que dans le milieu professionnel, on parle très peu de ce que subissent les femmes à tous les niveaux de l'échelle : dans les usines, ou celles qui sont précarisées par des contrats courts ou à mi-temps, ... On entend beaucoup plus parler du sexisme à l'encontre des classes supérieures et on parle trop peu du sexisme à l'encontre des femmes qui ont des contrats précaires, celles qui n'ont jamais la parole dans la sphère publique.

La manière de lutter contre ce sexisme passe, pour moi, par la prise de conscience de celui-ci par femmes elles-mêmes, car elles ont bien intériorisé ce système. Il est indispensable que les femmes se sentent plus en confiance : si on se prend soi-même au sérieux, on sera prises au sérieux.

Sophie Taillé-Polian accueillant au Sénat le conseil municipal des enfants de Fresnes (94), en juin 2019
Crédit photo : photothèque interne, tous droits réservés

Zones de non-droit

L'école privée doit renouer avec l'idéal républicain

« Pas de taliban dans mon bureau » ; « Je vais vous lâcher au-dessus de la Syrie avec votre barbe » ; « Tu n'as qu'à changer de sexe et t'implanter un utérus, c'est la mode en ce moment ». Ces réflexions, rapportés par un élève, émanent du personnel encadrant d'un lycée élitiste parisien. Islamophobie, misogynie et LGBTQphobie sont malheureusement monnaie courante dans certaines écoles privées, écoles se réclamant pourtant des valeurs d'accueil et de tolérance.

Comment se fait-il que dans certains établissements privés, qui scolarisent 17% des élèves en France et qui sont en contrat avec l'État sans lequel ils ne pourraient subsister, soient tenus de tels propos, de manière aussi libre et décomplexée et sans aucune crainte de sanction ? Un responsable, l'entre-soi ; une solution, une plus grande mixité sociale.

Les écoles privées constituent bien souvent des lieux privilégiés pour l'entre-soi, dans lesquels les élèves sont issu·e·s du même milieu social, souvent de familles aisées. Cet entre-soi n'est pas souhaitable car il incarne l'herméticité des différentes catégories de la société, et met en danger la cohésion sociale et la tolérance. Les enfants, qui évoluent dans un environnement dans lequel ils fréquentent le même type d'individus, sont alors moins habitués à la différence, et moins sensibles aux revendications égalitaires qui peuvent en découler.

De plus, ces établissements instaurent une double sélection financière et scolaire, en n'étant pas soumis à la carte scolaire et en étant en mesure de sélectionner plus ou moins strictement leurs élèves, et cela dès le plus jeune âge, permettant le plus souvent des taux de réussite élevés. L'entre-soi d'élèves issu·e·s de familles aisées dans ces écoles participe donc indéniablement à la reproduction sociale alors que les élèves issu•e•s de familles défavorisées, scolarisé·e·s dans des écoles publiques en manque cruel de moyens, se voient offrir moins d'opportunité de réussite.

Pourquoi ne pas simplement interdire les écoles privées et instaurer une seule et unique école publique en France ?

Tout le monde a en tête les grandes manifestations lors de la « guerre scolaire » déclenchée par le projet de loi Savary en 1984. Ce dernier, qui prévoyait en effet la création d'un « grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale » autrement dit l'intégration de l'école privée dans la fonction publique, engendra une profonde fracture dans la société française. Il semble alors périlleux, trente ans après ce projet et à une époque où l'influence de l'école privée demeure importante, de tenter de remettre en cause par la législation l'existence même des établissements privés. Les familles doivent pouvoir conserver leur droit de placer leur enfant dans une école privée car il s'agit de leur liberté. Mais si ce droit est indéniable pour les familles qui souhaitent que leur enfant reçoive un enseignement religieux par exemple, il ne peut servir de prétexte à l'entre-soi.

La nécessité de mixité sociale s'impose alors pour l'école privée. Elle permettrait dans une certaine mesure de briser les murs entre les différentes couches de la société et d'endiguer l'entre-soi, tout en conservant la liberté du choix de l'enseignement des familles, et permettrait d'éviter une nouvelle fracture dans la société.

Comment renouer avec la promesse de l'égalité réelle de l'école ?

Tout d'abord il est primordial d'augmenter le budget alloué à l'Éducation nationale, en le redirigeant principalement vers les écoles publiques. Alors qu'actuellement les dépenses d'éducation représentent seulement 8% des dépenses publiques en France, il est nécessaire que celles-ci soient à la hauteur de la moyenne de 11% dans les pays de l'OCDE. La scolarisation obligatoire dès 3 ans à partir de la rentrée 2019 va paradoxalement conduire les communes à financer encore plus les écoles privées scolarisant des enfants en maternelle, sans pouvoir augmenter d'autant leurs financements à l'école publique. Le système éducatif public est trop souvent dévalué et manque cruellement de moyens, si bien que le privé apparaît souvent comme une offre de meilleure qualité. Sans remettre en cause la liberté de choix des familles entre public et privé, il est essentiel de s'attaquer à la ségrégation scolaire, qui génère de nombreux détournements de la carte scolaire, par des demandes de dérogations ou des inscriptions dans le privé (voir encadré sur les secteurs multi-collèges).

De plus, il est indispensable d'instaurer une plus grande mixité dans les établissements privés. Celle-ci constitue non seulement une solution pour faire prendre conscience aux élèves de familles plus aisées des différences sociales et culturelles, mais aussi, dans une démarche plus large, elle permet d'atténuer les différences dans l'enseignement en France, qui se manifestent ensuite par la perpétuation des inégalités.

Cependant, cette mixité ne proviendra pas d'une initiative des établissements privés, puisque, pour la plupart, ils tirent profit d'un certain entre-soi social. Celle-ci ne pourra émaner que d'une ferme volonté de l'État d'harmoniser les écoles françaises. Il est nécessaire que celui-ci entame des discussions avec les directeur•rice•s d'établissements privés afin de s'accorder sur une proportion d'élèves qui doivent être issu•e•s de milieux défavorisés, et bâtir une carte scolaire plus mixte. Les écoles privées doivent œuvrer à la mixité sociale, au même titre que les écoles publiques, et ce afin d'enseigner le vivre ensemble dès le plus jeune âge, et favoriser la cohésion sociale entre toutes les couches de la société.

Notre responsabilité, en tant que jeunes qui luttons pour l'égalité réelle, est de nous emparer de cette question de la mixité dans les écoles et de faire en sorte que chaque école française incarne réellement l'idéal républicain.

Baptiste Vieillard Baron

Les secteurs multi-collèges à Paris

Paris est la ville de France la plus ségréguée scolairement : des collèges distants de quelques centaines de mètres seulement peuvent avoir des populations et des résultats très différents. Les parents cherchent donc souvent à éviter le collège considéré comme défavorisé, en demandant des dérogations ou en envoyant leurs enfants dans le privé. Pour pallier cela, dans certains collèges des 18e et 19e arrondissements (arrondissements parmi les plus populaires de Paris), le rectorat a mis en place avec la mairie des secteurs multi-collèges. Ces secteurs regroupent deux collèges aux profils très différents, et ont pour but de mélanger leurs élèves : tous les 6e et 4e dans un collège, tous les 5e et 3e dans l'autre par exemple (différentes stratégies ont été testées). Les résultats sur les collèges pilotes sont sans appel : au collège Berlioz dans le 18e arrondissement, le taux de réussite au brevet des collèges est passé de 48% en 2015… à 83% en 2018 !

Pourtant, alors que ce dispositif devait être déployé à la rentrée 2019 dans de nouveaux arrondissements, le développement du projet est à l'arrêt. En cause : des résistances du côté des parents et de certains maires d'arrondissement, à quelques mois des élections. Le combat pour la mixité scolaire et sociale doit faire partie de nos priorités, et il est essentiel d'assurer la réussite de tels projets, notamment avec des moyens supplémentaires pour les collèges concernés (ce qui n'a pas toujours été le cas à Paris malgré les promesses) et de véritables projets d'établissements pour tous les établissements. La mixité scolaire est à construire en commun avec tous les acteurs éducatifs : parents, élèves, enseignants, associations qui interviennent dans les écoles et les collèges, que ce soit dans l'enseignement public ou privé.

Clara Vergès

Le nouveau bac, ou en route vers l'injustice et la médiocrité

Lettre à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale

Monsieur Blanquer, on ne se connaît pas. Je me présente donc. Je m'appelle Jan Kasnik, je suis tchèque et j'étudie à Dijon depuis 5 ans. En 2017, j'ai décroché le bac économique-social avec 20,23 de moyenne, ce qui a fait de moi le meilleur bachelier de l'année en Côte d'Or.

Certes, c'était encore le « vieux » bac. Celui qui ne sert plus à rien aujourd'hui et qu'on doit absolument réformer, selon vous. Quitte à passer par la force, les menaces, la manipulation. Face à votre attitude scandaleuse tout au long de l'élaboration et la mise en place de la réforme, je dois sortir de mon silence.

D'abord pour rappeler qu'en tant qu'élève tchèque au lycée Carnot à Dijon, j'ai eu l'immense opportunité de passer par le système des filières, ce « monstre » qui hante tant vos rêves. Ce système m'a permis de ne pas me spécialiser trop tôt, et avant même de comprendre ce que je voulais faire. Face au système tchèque basé sur le bachotage et la spécialisation trop précoce, j'ai pu acquérir une solide culture générale et une vraie capacité de réflexion et d'esprit critique. Dans le cadre d'un système éducatif qui se voulait équitable et qui visait à diminuer l'impact des inégalités sociales sur la réussite scolaire. Avec des résultats qui laissait certes beaucoup à désirer, mais avec un examen en terminale qui mettait tous les candidats sur un pied d'égalité, avec un solide socle commun de connaissances.

Réformer le système éducatif est normal et nécessaire. L'éducation doit s'adapter aux nouveaux modes de vie, de société. Mais il y a quand même certaines limites qui ne sont pas franchissables. D'abord, réformer ne signifie pas tout détricoter dans la précipitation et dans l'ignorance de l'avis des enseignants. Comment peut-on aujourd'hui prétendre vouloir redresser la légitimité du bac en attribuant des notes fictives aux copies retenues par les profs en grève ? Au lieu de vous mettre autour d'une table pour parler d'une réforme qui concerne non seulement les élèves, mais aussi les enseignants, vous avez choisi la menace et le repli. Encore une fois, j'ai envie de dire. Car depuis votre entrée en fonction, vous faites comme si l'éducation concernait uniquement le ministère et les élèves. Vous semblez oublier que les enseignants sont au cœur même de tout le système.

J'aimerais vous dire que si j'ai pu réussir ma scolarité, c'était avant tout grâce à mes enseignants remarquables, qui ont contribué à mon développement intellectuel par leurs points de vue variés, mais surtout critiques et indépendants. Non, mes enseignants ne pensaient pas tous la même chose, n'avaient pas tous la même approche face à l'enseignement. Ils étaient libres, et ils le restent toujours, M. Blanquer, malgré votre arrogance et vos intimidations inouïes. Ce n'est pas autant grâce à vous, mais grâce à leur dévouement quotidien que le système éducatif fonctionne.

J'aimerais aussi vous dire, M. Blanquer, que les élèves ont le droit à ne pas savoir ce qu'ils veulent faire plus tard. L'école n'est pas faite pour les mettre dans des cases dès seize ans. Moi-même, à 21 ans, après deux ans d'études supérieures, je ne suis toujours pas complètement sûr de ce que je souhaite faire plus tard. Est-ce grave ? Non. Car j'ai acquis l'esprit critique et j'ai pu comprendre qu'il est

important de se laisser le temps de la découverte. Comment exiger une telle sagesse aux élèves à quatorze, quinze ans, quand on ne l'a pas encore acquise soi-même à 54 ans, Monsieur le Ministre ? C'est bien absurde et hypocrite.

Monsieur BLANQUER, si vous prônez l'acquisition de l'esprit critique, commencez par vous- même. Ce n'est pas en contournant les enseignants et en les menaçant que l'on parvient à réformer un système éducatif. Plutôt que de les stigmatiser, les intimider sans cesse, prenez enfin en compte les avis opposés à votre approche. Car ce dont vous faites preuve ne s'appelle pas l'esprit critique, Monsieur. Cela s'appelle un comportement autoritaire. Avant de vouloir réformer un système, un Homme devrait d'abord travailler sur soi-même. C'est valable pour tout un chacun.

Nous avons tous compris votre envie de marcher vers la réussite. Mais je vous en prie, Monsieur le Ministre, ne marchez pas tout seul et sur la tête. Cela n'est pas très convenable.

Jan KASNIK

Manifestation contre la réforme du bac, le 1er février 2018
Crédit photo : Force ouvrière, publiée sous licence Creative Commons

La sédentarité et l'inactivité physique

Fléaux du XXIe siècle ?

« Pour votre santé, mangez cinq fruits et légumes par jour », « Évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé », « Faites 10 000 pas par jour », « Manger, Bouger ». Nous avons tou·te·s déjà entendu, vu ou lu ces recommandations. Pourtant, d'après les expert·e·s de santé, la situation n'a jamais été aussi préoccupante qu'aujourd'hui.

L'état de la situation

Tout d'abord, il est nécessaire de différencier deux notions : la sédentarité et l'inactivité physique. Selon l'HAS (HAS), la sédentarité correspond à « une situation d'éveil caractérisée par une faible dépense énergétique », soit le temps passé assis ou allongé. L'inactivité physique « se caractérise par un niveau insuffisant d'activité physique », c'est-à-dire qui ne permet pas d'atteindre le seuil de 150 minutes par semaine d'activité physique modérée recommandé.

À l'échelle de notre continent, l'Irmes (Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport), en 2014, a observé une augmentation de 3% de la sédentarité. Le constat est clair : les européen·ne·s ne bougent pas assez. Toutefois, la situation est encore plus alarmante en France car ce chiffre atteint 8%. Notamment chez les femmes, la place de ces comportements ne cesse de croître. Ainsi, Santé Publique France a montré qu'entre 2006 et 2015, le nombre de femmes actives a baissé de 16%.

Par ailleurs, la France se place dans les premiers pays européens sur le plan de l'espérance de vie. Cependant, selon les dernières statistiques d'Eurostat, en 2016, en ce qui concerne l'espérance de vie en bonne santé, notre pays se trouve en dessous de la moyenne européenne. Les français·e·s vivent ainsi longtemps mais avec une santé qui se dégrade rapidement. Cela a donc des conséquences sur différents aspects de la société, et la jeune génération semble suivre cette tendance.

Qu'en est-il chez les jeunes ?

En effet, les jeunes ne sont pas épargnés par ce constat. Bien au contraire, nous constituons la génération qui inquiète le plus les médecins. Les impacts des écrans de télévision, des smartphones ou des tablettes sont majeurs sur l'activité physique des jeunes. Selon le Pr. François Carré, seulement un tiers des adolescent·e·s de 11 à 17 ans pratique au moins 60 minutes d'activité physique par jour. Cela se traduit par une baisse massive des capacités physiques. En 1971, les enfants couraient en moyenne le 800 m en 3 minutes, contre 4 minutes aujourd'hui, soit une hausse de plus de 33%. Ce chiffre est d'autant plus préoccupant que d'après le Pr. Carré, l'endurance est "un des meilleurs marqueurs d'une bonne santé cardio-vasculaire". Il a également été prouvé qu'il existe une relation positive entre le niveau d'activité physique et la qualité des résultats scolaires.

En outre, il faut mettre en avant deux décrochages importants dans l'arrêt de la pratique sportive chez l'adolescent•e. L'entrée au lycée marque d'abord une légère diminution de la pratique du sport de 5%, selon l'Irmes. Ensuite, durant les études supérieures, 90% des étudiant·e·s qui intègrent l'université en pratiquant un sport terminent leurs études en ayant arrêté leur activité. Ce décrochage est d'autant plus fort chez les jeunes filles, notamment en raison de la pression sociale, qui valorise peu l'activité physique intense chez les femmes.

Les conséquences de la sédentarité et l'inactivité

physique

Cette baisse de l'activité physique a des conséquences importantes sur notre santé. En effet, l'inactivité physique est impliquée dans 3 millions de morts évitables selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), et est responsable dans 10% des décès en Europe. Effectivement, elle a des conséquences sur le cerveau, le cœur, le pancréas, les vaisseaux sanguins, les muscles ou encore les articulations. Il est prouvé qu'une hausse du temps d'inactivité physique est corrélée avec une hausse du taux de mortalité. En effet, pour 4h d'inactivité, on a une hausse de 2% du taux de mortalité alors que pour 10h d'inactivité, le taux de mortalité augmente de 34% ! L'inactivité physique est aussi liée à une perte du lien social, menant parfois à l'isolement. Par ailleurs, la sédentarité est passée devant le tabac en ce qui concerne les facteurs de risque collectifs (l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle...). Enfin, la sédentarité représente un coût financier très important sur nos sociétés : à l'échelle mondiale en 2013, 61 milliards d'euros, soit plus que le PIB de la Croatie. Il serait donc temps de s'atteler à lutter contre les comportements sédentaires en mettant davantage de moyens et en lançant des grandes campagnes de sensibilisation.

Les solutions promues par les spécialistes et les agences de santé

L'OMS met en avant deux objectifs majeurs : diminuer le temps passé assis et allongé et augmenter le temps d'activité physique et sportive. Ainsi, tout dernièrement, en 2019, Santé publique France recommande de faire 30 minutes d'activité physique par jour. Cependant, de simples recommandations ne peuvent suffire et il est nécessaire d'agir auprès des jeunes, avec des moyens humains et financiers.

Il faut avant tout valoriser les activités physiques dans les écoles, dès le plus jeune âge, en les mettant au cœur des politiques d'éducation. L'EPS ne doit plus se cantonner à être une matière de second plan. Il est donc nécessaire de mettre en place des politiques offensives et de soutenir, moralement et financièrement, la pratique de

Deux jeunes kayakistes du Club de Canoë-Kayak de la MJC de Rodez
Crédit photo : MJC Rodez, publiée sous licence Creative Commons

l'activité physique et sportive dans les établissements, dans les clubs mais aussi directement à domicile. Facilitons la responsabilisation des jeunes en les intégrant dans les instances, dans l'organisation d'événements. Cela fidélisera leur pratique. Ils se sentiront soutenus, encadrés, formés et incorporés à un groupe.

En outre, il est également possible d'imaginer d'intégrer la pratique du sport dans l'ensemble des formations supérieures comme cela existe au lycée. Comme les députés Régis JUANICO et Pascal DEGUILHEM le préconisent dans leur rapport rendu en 2016, rendons effective les 2 heures d'EPS en CPGE, soutenons l'obtention de crédits ECTS et évaluons la pratique sportive des étudiant·e·s dans les unités d'enseignement libres. Cela permettra de valoriser la pratique sportive au moment même où celle-ci chute actuellement auprès des étudiant·e·s. Pour favoriser la continuité de la pratique de l'activité physique et sportive, ils proposent aussi de créer pour chaque enfant, un livret citoyen, unique et numérique, qui l'accompagne toute sa vie et qui valorise les expériences "sportives" acquises à l'école et en dehors de l'école, dans les clubs et associations.

De plus, il faut aussi multiplier les liens entre les fédérations scolaires et universitaires et les autres fédérations en autorisant les échanges de fichiers de licenciés et en développant à grande échelle les évènements communs, notamment en soutenant les différents publics avec des parcours adaptés pour les sportifs de haut-niveau ou les personnes en situation de handicap. Cela ne pourra être fait qu'en affectant davantage de moyens financiers et humains aux clubs et associations, et en engageant et en formant des acteurs de terrain. Le député François Ruffin proposait par exemple en décembre 2017 de taxer les transferts de joueurs entre clubs professionnels à hauteur de 5%, et de redistribuer cet argent aux clubs amateurs pour leur permettre de se développer...

Ensuite, pour lutter contre la sédentarité mais également pour préserver l'environnement, continuons la promotion des mobilités douces (la marche et le vélo), notamment chez les petits, pour ancrer ces habitudes. Le développement des infrastructures cyclables, notamment aux abords des établissements d'enseignement (de l'école à l'université) est essentiel pour permettre la généralisation de ce mode de transport. Par ailleurs, dans les familles modestes, permettre à chaque enfant d'avoir un vélo à sa taille est une difficulté financière. Il est donc important d'encourager le troc et les bourses aux vélos, et d'aider financièrement les familles qui en ont besoin. Dans ce même objectif, Jean-Jacques LOZACH et Régis JUANICO proposent aujourd'hui la mise en place d'un Pass'Sport de 500€ qui financera la prise de licences, l'achat de petits matériels et l'accès aux infrastructures sportives.

Enfin, l'alimentation a un impact majeur sur notre santé et ces sujets sont liés. Les sédentaires ont très souvent une alimentation déséquilibrée. Poursuivons ainsi la diffusion des habitudes de consommation raisonnée, locale, biologique et de saison, ainsi que l'accès facilité à ces produits. Améliorer la qualité de l'alimentation dans les écoles (cantine, mais aussi goûter et petit-déjeuner notamment pour les écoles en REP) doit également permettre aux enfants d'acquérir de meilleures habitudes de consommation. L'accès à une alimentation de qualité ne doit cependant pas être freinée par des facteurs financiers, il est donc essentiel de soutenir le développement des circuits courts et de l'agriculture paysanne, afin que tou.te.s puissent y accéder.

Il est ainsi primordial d'agir à grande échelle et rapidement pour lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique qui ont des impacts sur la santé, l'économie, l'environnement mais aussi les liens sociaux.

Mathias GOLDBERG

Journée nationale du sport et de l'activité physique, au Québec en 2013

Crédit photo : Ville de Montréal, publiée sous licence Creative Commons

Dès le 28 septembre
retrouvez tous les articles de
LA REVUE DES JG
sur

.cultureG

culture-g.fr

.médias .actu
.itw .podcasts
.enquêtes

les jeunes GÉNÉRATION·S
jeunesgeneration-s.fr